

Syndicat National des Personnels de l'Education et du Social

Protection Judiciaire de la Jeunesse

Fédération Syndicale Unitaire

Secrétariat National : 54, Rue de l'Arbre Sec – 75001 Paris

Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62

site : www.snpespjj-fsu.org Mél : Snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr



Paris, le 10 novembre 2010

Communiqué de presse

Incidents dans l'Etablissement de Réinsertion Scolaire de Craon en Mayenne

Le 5 mai 2010, Nicolas Sarkozy, interpellant le ministre de l'Education Nationale, annonçait l'ouverture d'internats pour des « élèves perturbateurs dont personne ne veut ». Ainsi, plusieurs Etablissements de Réinsertion Scolaire ont été programmés prévoyant notamment l'intervention de professionnels de la PJJ. Dès septembre 2010, le premier a ouvert à St Delmas de Tende dans les Alpes Maritimes à grand renfort médiatique. Nous dénonçons ce projet et alertons sur les difficultés qui ne manqueraient pas de surgir.

Nous apprenons aujourd'hui que les adolescents accueillis à l'ERS de Craon en Mayenne ont dégradé l'internat dès leur première nuit. Ils ont également commis des violences sur les élèves du collège de rattachement le lendemain matin.

Les incidents qui se sont déroulés étaient prévisibles. Stigmatisés comme des élèves perturbateurs et désignés comme potentiellement dangereux, multi exclus, éloignés de leur milieu familial, relégués dans une structure dispensant une scolarité réduite au minimum et centrée sur les règles disciplinaires, qui pouvait penser, si ce n'est un gouvernement spécialisé dans les réponses simplistes, que ces adolescents allaient s'adapter docilement à cette violente mise à l'écart ? Combien de fois faudra t-il répéter que regrouper des adolescents aux problématiques similaires, dans un même lieu et à l'écart de tous les dispositifs de droit commun ne peut que générer des violences ? Les élèves en situation d'échec scolaire doivent bénéficier, au contraire, d'une politique éducative autrement plus ambitieuse et les suppressions massives de postes à l'Education Nationale comme dans l'éducation spécialisée ne vont pas dans ce sens. En lieu et place d'une telle politique, l'inspection académique de Seine St Denis promet des réajustements à l'ERS de Craon dont on peut craindre qu'ils n'aillent vers un renforcement de la stigmatisation et de la mise à l'écart de ces jeunes.

Le SNPES-PJJ/FSU réaffirme que c'est l'existence même des ERS qu'il faut remettre en cause, faute de quoi de nouvelles violences sont à redouter ainsi qu'une dégradation de la situation de ces jeunes en échec scolaire. D'élèves en difficulté, certains d'entre eux risquent de devenir très vite des adolescents mis en cause pénalement pour des faits de violence.

Nous serions alors bien loin de l'objectif affiché par le gouvernement de réinsérer ces adolescents dans le système scolaire.